

**Cont@ct**  
**n° 15 du 15 mai 2011**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Édito

## « Le réseau »

Nous utilisons en permanence à bon ou mauvais escient dans nos réunions, nos échanges, au cours de nos rencontres ce terme de réseau qui désigne, chez nous, l'ensemble de nos comités, des associations qui les composent et des militants qui les animent.

Nous sommes bien dans le contexte d'une organisation dont les membres travaillant ensemble, en liaison les uns avec les autres, poursuivent une action commune qui est le développement de la pratique sportive éducative et sociale sur l'ensemble du territoire.

Un réseau homogène ... NON !

Les études statistiques sérieuses et approfondies conduites depuis quelques années ont bien montré qu'en réalité on peut distinguer trois catégories de comités entre ceux qui ont la chance d'évoluer dans un contexte socio politique favorable, ceux qui doivent se battre pour se faire connaître et reconnaître et ceux qui évoluent dans un milieu franchement défavorisé, voire hostile, où la bonne volonté ne saurait suffire.

Un réseau discipliné ... mention passable.

Qui, militant au plan national n'a pas un jour rêvé de voir, dans notre dispositif de déconcentration maintes fois explicité, les messages envoyés être reçus, interprétés et traduits dans les meilleurs délais quand il s'agit de répondre à une enquête ou à un appel à projets ?

La volonté réaffirmée avec force depuis 2008 de recréer du lien dans ce réseau, a conduit le Comité Directeur à proposer d'étendre les occasions de rencontres bien au-delà des rituelles Assemblées Générales au travers de réunions d'élus, de l'ETF et des inter régions. Force est de constater - et la récente Assemblée Générale de Boulazac est là pour en témoigner – que les réponses, en terme de participation n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes.

Un réseau synonyme de richesse ... OUI !

L'échelon national tire sa raison d'être et sa seule légitimité de la reconnaissance et de la confiance que lui accorde son réseau quand bien même les propos échangés, lors de certains débats, peuvent paraître un peu vifs.

Nul ne peut nier, à la lecture de la Newsletter des délégations, la diversité et la qualité des initiatives prises çà et là qui deviennent, à l'image des écoles de sport ou du Playa Tour, des références dont beaucoup veulent s'inspirer ou demandent à s'y associer.

Par ailleurs, si nous nous félicitons tous des apports incontestables des professionnels en terme d'expertise dans tous les domaines liés à la pratique sportive, nous ne saurions mésestimer l'implication, chaque jour renouvelée, de tous les bénévoles qui continuent à constituer la plus grande richesse de la Fédération. C'est bien grâce à eux que l'UFOLEP peut se vanter de montrer le chemin de "Tous les sports autrement pour une société sportive et solidaire".

Je me permets, en guise de conclusion, d'emprunter au Secrétaire Général de la Ligue, les propos qu'il a tenus au cours du Forum qui a précédé le stage des dirigeants de Boulazac quand il nous a rappelé que "nous avons un réseau en bonne santé dont nous avons de bonnes raisons d'être fiers".

Merci !

Patrice MORET  
Membre du Comité Directeur



# Pôle vie fédérale

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# Assemblée générale de Boulazac



Retrouvez sur le site fédéral, rubrique vie fédérale, assemblée générale de Boulazac :

- ✚ Le discours d'ouverture du président du vendredi 8 avril
- ✚ Le complément au rapport moral présenté par le président le samedi 9 avril
- ✚ La contribution sur l'évolution structurelle présentée par le Directeur Technique National Pierre Chevalier le samedi 9 avril 2011
- ✚ Le rapport financier 2010 du trésorier fédéral présenté le samedi 9 avril
- ✚ Le budget 2011 du trésorier fédéral présenté le samedi 9 avril
- ✚ Le rapport sur les comptes 2010 du commissaire aux comptes présenté le samedi 9 avril
- ✚ Le tableau récapitulatif des différents votes
- ✚ Les tarifs statutaires 2011/2012 (pour information l'abonnement à la revue EJ s'élèvera à 12,50 € pour 5 numéros UFOLEP) \*
- ✚ Le discours de clôture du président du dimanche 10 avril

(\*)Le tableau récapitulatif des affiliations – adhésions 2011-2012 vous parviendra après l'AG de la Ligue, fin juin.

## L'INTÉRÊT GÉNÉRAL : UNE NOTION FISCALE APPLICABLE AUX COMITÉS ET ASSOCIATIONS UFOLEP

L'article 200 du code général des impôts prévoit que les associations d'intérêt général peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66%.

La réglementation fiscale couvre un champ très vaste : y figurent les associations ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, **sportif**, familial, culturel, dès lors qu'elles sont ouvertes à tous et ne prévoient pas de restrictions dans les possibilités d'adhésion.

Œuvrant pour l'accès au sport pour tous, les comités et associations UFOLEP peuvent donc revendiquer ce caractère « d'intérêt général » et **délivrer des reçus** pour les dons qu'ils reçoivent, comme pour les cotisations qu'ils perçoivent.

Pour rappel, dans son premier article, le code du sport énonce que « la promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ».

Si ce dispositif vous intéresse, prenez contact avec les services fiscaux afin de connaître les conditions et modalités de déclaration.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**Laure DUBOS (DTNA)**  
[ldubos.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:ldubos.laligue@ufolep-usep.fr)



# Pôle communication

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# CASALSPORT

## Les « trophées génération développement durable »



Au Congrès de Boulazac, vous avez récupéré le dossier de participation à la troisième édition des « Trophées génération développement durable ».

Ce dossier est également téléchargeable sur le site fédéral, rubrique communication – partenariats – actualités partenariats ou en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/TROPHEES-CASAL-2010-11.pdf>

Pour rappel, voici les trois critères principaux sur lesquels nous allons nous appuyer pour étudier tous les projets et en définir les lauréats :

- ✚ 1/ le projet doit être réalisé durant l'année sportive de septembre 2010 à septembre 2011
- ✚ 2/ le coeur du projet doit répondre aux objectifs des "**Trophées Génération Développement Durable**", et se focaliser dans la mesure du possible sur trois thématiques précises : l'animation et la valorisation d'un territoire rural par le sport, la consommation de produits de qualité issus des milieux naturels locaux doublée d'un respect de l'environnement et la promotion d'une activité physique favorable à la santé,
- ✚ 3/ le projet peut avoir une originalité dans sa démarche, dans son organisation, dans sa conception, dans sa présentation, ...

La date limite de retour des dossiers est prévue pour le **1<sup>er</sup> octobre 2011**.

Pour plus d'informations :

[rpaulchopin.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.lalique@ufolep-usep.fr) ou [jvillaudiere.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.lalique@ufolep-usep.fr)

## Promotion du mois de mai de notre partenaire Tennis de table « Dauphin »

**DAUPHIN** partenaire de **ufolep**  
PROFSSIONNELS DU TENNIS DE TABLE DEPUIS 1981 TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Promotion du mois de mai  
sur tous les bois, revêtements  
et textiles Andro et Donic  
du 12 au 31 mai\*

bois **-30%**

revêtements **-30%**

textiles **-35%**

**andro**  
**DONIC**

\*jusqu'à épuisement des stocks.

[www.dauphintt.com](http://www.dauphintt.com)

# Nouvelle offre de kit signalétique !

Le pôle communication vous propose un **nouveau kit**, toujours au même prix : **686 € TTC** + frais de port facturés ultérieurement par le fournisseur (à votre demande, nous pouvons demander un devis estimatif).

Il est composé de :

- 3 beach wings de 4,90 m, aile avion en maille polyester avec platine 16 kg **ou** base vissante **(nouveau)** et 1 sac de transport
- 3 banderoles en 80 x 240 cm **(nouveau format)** sur maille polyester **ou** PVC finition tourillon de bois + sandows

Quant à la procédure pour les commander, nous vous invitons à nous renvoyer le bon de commande ci-joint accompagné du chèque de règlement libellé à « **Atelier Le Mée** ».

Pour plus d'informations :

[rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr) ou [jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr)

Vous pouvez visualiser le montage des kits : <http://www.flag-and-pole.com/beach-wing.php>

impression numerique  
Beach wing  
HAMPE 492 CMS



impression numerique  
Beach wing  
HAMPE 492 CMS



impression numerique  
Beach wing  
HAMPE 492 CMS




## Bon de commande Kit signalétique

Le comité UFOLEP :

commande : kit(s) au prix unitaire TTC port non compris de : **686 €**

 avec 3 platines (\*) ou avec 3 bases vissantes (\*)

 3 banderoles polyester (\*) ou 3 banderoles PVC (\*)

(\* barrer les mentions inutiles)

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale Pôle communication 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, **accompagné du chèque libellé à Atelier Le Mée**

# BALISEZ AVEC DE LA RUBALISE BIODEGRADABLE !

## Pourquoi ?

- ✚ Le ruban de balisage bio se dégrade lentement (pas de crainte de voir le balisage posé la semaine précédente disparaître), et il est compostable.
- ✚ Cela assure une disparition en douceur en cas d'oubli ou de propagation dans la nature, même si le débalisage est toujours nécessaire après utilisation.
- ✚ Au lieu d'augmenter le volume des résidus pétroliers et de déchets à traiter par les collectivités, vous utilisez un produit végétal s'auto-éliminant et qui peut même être enterré sans conséquences pour le terroir.

Ne pas confondre avec l'oxo-biodégradable ou fragmentable, qui même s'il se décompose aussi, et plus rapidement, laisse son empreinte sous forme de déchets inertes résiduels à base de pétrole pour une durée indéfinie en stérilisant les sols.

## Comment ?

- ✚ Le ruban de balisage bio est fabriqué à partir d'un mélange Bioplast GF 106/02 et GS 2180, à base de féculé de pomme de terre, à la norme NF EN 13432. L'encre est certifiée bio « OK Compost ».
- ✚ Stocké au sec, à l'abri de la lumière et des micro organismes, il se conserve comme les rubans de balisage conventionnels.

## Descriptif

Bobine de 100 mètres de long et 50 mm de large, EP 040mc, de couleur blanche avec impression rouge personnalisée (logo UFOLEP) sur une seule face.

**Commande minimale de 500 rouleaux** pour obtenir le tarif préférentiel unitaire de **4,25 € TTC (même tarif qu'en 2010)**. Attention, le port n'est pas compris et commande minimale de 20 rouleaux, si possible, par point de livraison.

Au cas où nous ne recevrons pas suffisamment de commande au 1<sup>er</sup> juillet, nous contacterons les départements intéressés pour leur proposer un tarif moins avantageux.

Vous trouverez ci-dessous un bon de commande à retourner pour le 1<sup>er</sup> juillet délai de rigueur à [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr) ou [jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr) (ce document se trouve également sur le site fédéral en point doc rubrique communication/outils de communication/ signalétique).



## COMMANDE RUBALISE BIODEGRADABLE

Comité départemental UFOLEP :

Commande

rouleau(x) à 4,25 € TTC (port non compris)

À renvoyer pour le 1<sup>er</sup> juillet 2011, délai de rigueur, pour une livraison au 1<sup>er</sup> septembre 2011



# Pôle formation stages

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien  
du 25 au 28 août 2011**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF 1 A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du 25 au 28 août 2011 au CREPS de Vichy (03)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP</li> <li> Avoir 17 ans (et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme)</li> <li> Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li> Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 24 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li><input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude DAUPHANT
<b>Responsable formation</b>	Annie COLY
<b>Formateurs</b>	
<b>Coût par stagiaire</b>	100,00 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Auvergne 31 rue Pelissier 63000 CLERMONT-FERRAND</p> <p> 04 73 14 79 12</p> <p> <a href="mailto:ufolepauvergne@wanadoo.fr">ufolepauvergne@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>10 juillet 2011</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Auvergne</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2010-2011</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>



# Pôle formation documentation

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# ACTUALITE RELATIVE AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET A LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR L'OPCA

### ☞ *Le contrat de professionnalisation, c'est quoi ?*

Ce contrat permet d'acquérir une qualification professionnelle et favorise l'insertion (ou la réinsertion) des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de certaines aides ou contrats aidés.

### ☞ *Pour quels publics ?*

- Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits au Pôle Emploi.
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ou encore les personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CDD/CDI)

### ☞ *Quelle est la nature et la durée du contrat ?*

Le contrat de professionnalisation combine travail au sein de l'entreprise et formation ; il est fondé sur le principe de l'alternance, d'une durée de 6 mois à 1 an en CDD ou en début de CDI.

**Attention !** La durée du contrat peut être portée jusqu'à 24 mois pour les publics nouveaux (bénéficiaires des minima sociaux et personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion) et les publics prioritaires (jeunes de moins de 26 ans n'ayant pas validé un second cycle de l'enseignement secondaire et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel).

### ☞ *Quelle formation et quelle durée ?*

Le contrat de professionnalisation doit permettre l'accès à une qualification :

- Diplôme
- Titre à finalité professionnelle
- Qualifications ouvrant droit à des CQP (le CQP ALS s'inscrit de fait dans ce dispositif)

La durée de l'action de formation est comprise en 15 % et 25 % de la durée du contrat ; elle ne doit pas être inférieure à 150 heures.

### ☞ *Quelle est la rémunération du salarié en contrat de professionnalisation ?*

Niveau de formation	Moins de 21 ans	de 21 ans à moins de 26 ans	26 ans et plus
Inférieur au bac professionnel ou titres professionnels équivalents	55 % du SMIC	70 % du SMIC	Minimum SMIC ou 85 % du salaire conventionnel
Qualification au moins égale à celle d'un Bac professionnel ou d'un titre ou diplôme à finalité professionnel de même niveau	65 % du SMIC	80 % du SMIC	

## Formation

### ☞ *Quels sont les avantages financiers pour l'employeur ?*

Les avantages pour les structures employeurs sont divers :

**Financement de l'OPCA** qui se fait sous la forme d'un forfait maximum de 9,15 € HT de l'heure pour les actions de formation, d'évaluation et d'accompagnement. Ce forfait est porté à 15 € HT de l'heure pour les publics prioritaires et les nouveaux publics.

**Exonérations** : les employeurs qui concluent des contrats de professionnalisation avec des personnes âgées entre 16 et 44 ans bénéficient d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale sur les rémunérations n'excédant pas 1,6 fois le SMIC.  
L'embauche des demandeurs d'emplois âgés de 45 ans et plus ouvre droit à une exonération des cotisations patronales des assurances sociales et des allocations familiales.

**Aide à l'embauche** : cette aide d'un montant de 2 000 € est effective depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011 et concerne les embauches de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans (se renseigner auprès de votre antenne régionale UNIFORMATION).

**Calcul de l'effectif** : absence de prise en compte de l'effectif de l'entreprise pendant toute la durée de l'action de professionnalisation, à l'exception de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles.

### ☞ **L'OPCA (UNIFORMATION) peut financer une aide à l'exercice de la fonction tutorale :**

**Aide à l'exercice de la fonction tutorale !** UNIFORMATION encourage la mise en œuvre de contrats de professionnalisation au profit de publics en difficulté (bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ASS), des personnes sortant de contrat aidé (CUI), des personnes de 16 à 25 ans n'ayant pas validé un second cycle de l'enseignement secondaire. Ces publics correspondent à ceux pour lesquels la prise en charge en contrat de professionnalisation est fixée à 15 €. Ce financement à l'aide à l'exercice de la fonction tutorale s'applique à tous les contrats engagés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette prise en charge est majorée à 345 € par mois (contre 230 €/ mois)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller UNIFORMATION auprès de votre antenne régionale.

**ACTUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
PARTICIPATION AUX JURYS D'EXAMEN  
CPNEF ANIMATION**

Afin de permettre aux organisations syndicales de salariés et d'employeurs de **la branche professionnelle de l'animation** de répondre aux sollicitations des directions régionales et de proposer des candidats, les professionnels intéressés sont invités à se faire connaître directement auprès de leur organisation syndicale. Ils pourront alors être désignés par elle.

Afin d'accompagner les vocations et de faciliter la participation des salariés aux jurys d'examen (BPJEPS – DEJEPS – DESJEPS), la **CPNEF de l'animation** rembourse leurs rémunérations. Les fonds sont prélevés sur ceux de la formation professionnelle. L'avenant n° 134 de la convention collective de l'animation, signé en mars 2010 précise que « seuls les salariés dûment mandatés par leur organisation syndicale » peuvent bénéficier d'autorisations exceptionnelles d'absence » pour participer aux jurys d'examen. La demande d'autorisation d'absence doit être faite à l'employeur au moins 15 jours avant la date du jury, accompagnée de la convocation.

Cette participation étant assimilée à un temps de travail effectif, elle donne droit au maintien intégral du salaire. Les employeurs peuvent être remboursés des sommes concernées en en faisant la demande.

Seules sont prises en charges les dépenses salariales liées aux réunions, pas celles liées aux déplacements sur le terrain.

**Contact :**

**CNEA** (Conseil National des Employeurs Associatifs)  
88, rue Marcel Bourdarias  
BP 63  
94142 ALFORTVILLE - CEDEX  
Tél : 01 41 79 59 59

# DÉLIBÉRATION JURY NATIONAL PLÉNIER CQP ALS - UFOLEP LE 4 MAI 2011 - PARIS

**En présence de :**

- **Georges LAVY**  
Président du Jury National
- **Charles-Baptiste AGOSTINI**  
Représentant des Organismes de Formation
- **Philippe JOLIVET**  
Représentant du CNEA – Syndicat d'employeurs – Membre de la CPNEF Sport
- **Laurence BRIEN**  
Représentante de l'UFOLEP, déléguée de la mise en œuvre de la certification – Membre de la CPNEF Sport

**47 candidats** sont présentés aux membres du jury dont :

- **37** candidats après un parcours de formation
- **6** candidats par la voie de l'équivalence
- **4** dossiers VAE

Le jury plénier examine l'organisation et le déroulement de 6 commissions régionales du jury, d'une commission nationale :

- Commission régionale du jury UFOLEP Rhône-Alpes
- Commission régionale du jury UFOLEP Réunion
- Commission régionale du jury UFOLEP Nord-Pas-de-Calais
- Commission régionale du jury UFOLEP Pays-de-la-Loire
- Commission régionale du jury UFOLEP Centre
- Commission régionale du jury UFOLEP Auvergne
- Commission nationale FSCF

Le compte-rendu de la commission spécialisée VAE du 3 mai 2011 est joint au procès verbal de délibération.

## PROGRAMMATION 2011 – JURY NATIONAUX CQP ALS

### **Attention ! Tous à vos agendas !**

Deux jurys pléniers nationaux sont programmés d'ici la fin de l'année 2011 au siège de l'UFOLEP nationale :

- Le jeudi 7 juillet 2011
- Le jeudi 13 octobre 2011

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

**25 CQP** ont été créés (et pour **3** d'entre eux, l'avenant est en cours de rédaction) par la branche professionnelle du sport.

**LISTE DES CQP CREES PAR LA CPNEF SPORT**

- |  |  |
|--|--|
| • Assistant moniteur de voile                                  | Avenant n°1                            |
| • Animateur de loisir sportif                                  | Avenant n°4                            |
| • Assistant moniteur de tennis                                 | Avenant n°6                            |
| • Animateur tir à l'arc  | Avenant n°12                           |
| • Animateur des activités gymniques                            | Avenant n°13                           |
| • Animateur de savate  | Avenant n°14                           |
| • Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon-option quad | Avenant n°15                           |
| • Éducateur grimpe d'arbres                                    | Avenant n°27                           |
| • Assistant moniteur motonautisme                              | Avenant n°29                           |
| • Assistant moniteur de tennis                                 | Avenant n°30                           |
| • Technicien régional Basket Ball                              | Avenant n°32                           |
| • Pisteur VTT  | Avenant n°33                           |
| • Assistant moniteur char à voile                              | Avenant n°38                           |
| • Assistant professeur Arts martiaux                           | Avenant n°39                           |
| • Moniteur d'aviron  | Avenant n°47                           |
| • Moniteur de rugby à XV                                       | Avenant n°48                           |
| • Moniteur de roller skating                                   | Avenant n°49                           |
| • Agent de sécurité de l'événementiel                          | Avenant n°50                           |
| • Animateur de tennis de table                                 | Avenant n°53                           |
| • moniteur de Squash   | Avenant n°54                           |
| • Initiateur en motocyclisme                                   | Avenant n°55                           |
| • Assistant moniteur de pilotes de planeur                     | Avenant n°56                           |
| • Technicien sportif de rugby à XV                             | <i>(Avenant en cours de rédaction)</i> |
| • Moniteur de football américain et de flag                    | <i>(Avenant en cours de rédaction)</i> |
| • Technicien sportif de cheerleading                           | <i>(Avenant en cours de rédaction)</i> |

**LISTE DES CQP EN COURS DE CREATION**

9 CQP sont en cours de création par les porteurs de projet que sont le plus souvent les Fédérations sportives :

- Tir
- Hockey sur glace
- Haltérophilie
- Vélo urbain (initiateur)
- Badminton (moniteur)
- Sports de contacts (moniteur)
- Ski nautique (accompagnateur)
- Canoé kayak
- Athlétisme

Contact : L. BRIEN – 01.43.58.97.55. – [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

# ACTUALITE RELATIVE A LA DECLARATION EN LIGNE DES ORGANISMES DE FORMATION

Un nouveau site Internet a récemment été mis en place par le ministère en charge de la formation professionnelle. Ce site a pour objectif de simplifier les démarches obligatoires pour les organismes de formation, à savoir la déclaration d'activité (lors de la création d'un organisme de formation), et le bilan pédagogique et financier (à remplir et retourner chaque année).

[www.declarationof.travail.gouv.fr](http://www.declarationof.travail.gouv.fr) innove avec la mise en place de la télé-déclaration. Ce dispositif permet aux organismes de formation qui le souhaitent de déclarer leur bilan pédagogique et financier directement en ligne (un guide de procédure a été mis en place pour accompagner les organismes de formation dans cette démarche).

La télé-déclaration de la déclaration d'activité d'un organisme de formation est également possible via ce site.

Le fonctionnement est pratique puisqu'il suffit de s'inscrire sur le site et de suivre les instructions.

Au-delà de la simplification du processus de déclaration, la télé-déclaration permet de disposer d'un mois supplémentaire pour communiquer les documents auprès de la DIRRECTE dont l'organisme de formation dépend.

**Si vous optez pour la télé-déclaration du bilan pédagogique et financier vous pouvez effectuer vos démarches jusqu'au 31 mai 2011.** Cette procédure ne vous dispense pas de l'envoi du formulaire complété, daté et signé, accompagné du bilan, du compte de résultat et de l'annexe du dernier exercice clos, mais elle vous assure d'être informé automatiquement de la réception de vos documents par le service en charge du suivi de votre dossier.

Le ministère en charge de la formation professionnelle souhaite à terme que la déclaration du bilan pédagogique et financier soit totalement dématérialisée, le bilan pédagogique et financier ne sera alors plus disponible par voie postale (sauf demande express). Cette procédure sera effective dès que ce site internet sera parfaitement opérationnel.

## STAGE MONITORAT – PSC1 PAU (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Un stage préparant au Monitorat (Brevet National de Moniteur aux Premiers Secours) se tiendra **du 4 au 10 juillet 2011 à Pau** (possibilité d'arriver la veille – le 3 juillet dans la journée) + **examen le 11 juillet 2011**, sous la responsabilité pédagogique de Stéphane LALANNE, instructeur.

Le lieu exact du stage vous sera communiqué ultérieurement (nous sommes dans l'attente de la confirmation du centre d'hébergement).

Vous trouverez page suivante une fiche d'inscription (date butoir de retour des inscriptions : **le 31 mai 2010.**)

**Attention !** Seules 12 personnes peuvent participer au stage, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et ne seront effectives que si le dossier du candidat est complet.

Pour que l'inscription soit effective, les candidats doivent impérativement nous transmettre les documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment complétée
- La photocopie de la PSC1 du candidat
- L'attestation de votre participation à l'encadrement d'un stage PSC1 (pré requis obligatoire sans lequel la participation ne sera pas enregistrée !).
- Le règlement par chèque à l'ordre de l'UFOLEP nationale d'un montant de 150 €

**Seules les personnes issues d'un comité départemental UFOLEP s'étant positionné dans l'appel à projet fédéral peuvent participer à ce stage.**

Enfin, nous vous informons que l'UFOLEP nationale prend en charge les frais d'hébergement et de restauration du candidat. Les frais de déplacement sont à la charge du comité départemental.

N'hésitez nous contacter pour toute information complémentaire.

L. BRIEN au 01.43.58.97.55. ou par mail à [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

Ou

S. LALANNE au 05.59.32.00.66 ou par mail à [ufolep64@ufolep-aquitaine.org](mailto:ufolep64@ufolep-aquitaine.org)

**FICHE D'INSCRIPTION**

**A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION  
AVANT LE 31 MAI 2011**

**STAGE MONITORAT – PSC1**

**Du 4 au 10 juillet 2011 + Examen le 11 juillet 2011  
A PAU (64)**

Nom :

Prénom :

Fonction occupée :

Comité UFOLEP :

N° de Siret de la structure employeur :  
(impératif pour les professionnels des comités)

Souhaite signer une convention de formation professionnelle

 OUI NON

Date d'arrivée :

Date de départ :

Heure d'arrivée :

Heure de départ :

 SNCF  
 Véhicule SNCF  
 Véhicule**Pièces à fournir :**

- Photocopie de la PSC1
- Attestation de participation à l'encadrement d'un stage PSC1
- Règlement par chèque de 150 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale

**A retourner à l'UFOLEP - Pôle Formation – 3 rue Récamier, 75007 PARIS –  
par mail : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) - fax 01.43.58.97.74 -**

Date :

Signature



## **APPEL A CANDIDATURE PSC1**

**2010 / 2011**



## **SOMMAIRE**

- 1. Les obligations des comités départementaux**
- 2. Les obligations de l'UFOLEP nationale**
- 3. Annexe 1 – L'échéancier**
- 4. Annexe 2 – La procédure d'agrément préfectoral**
- 5. Annexe 3 – Modèle de demande d'agrément préfectoral**

## LES OBLIGATIONS DU COMITE DÉPARTEMENTAL

### A. LES OBLIGATIONS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL POUR OBTENIR L'AGRÉMENT PRÉFECTORAL :

Pour pouvoir demander l'agrément auprès des services de la préfecture, comité départemental doit :

- S'appuyer sur 2 moniteurs diplômés et à jour de leur formation continue (1 journée par an obligatoire)
- S'appuyer sur un médecin
- Modifier les statuts du comité départemental qui auront pour objet la formation aux premiers secours (après la modification des statuts nationaux)
- Obtenir l'agrément de la préfecture : **retirer le dossier d'agrément auprès du SIDPC** de votre préfecture (Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile). L'agrément est obtenu :
  - Une fois que l'UFOLEP nationale est agréée par le Ministère de l'Intérieur
  - L'agrément est obtenu par voie d'arrêté préfectoral et est basé sur :
    - L'affiliation à une association nationale (c'est ce qui correspond à l'agrément que recevra l'UFOLEP nationale)
    - La déclaration légale du comité
    - Les statuts départementaux doivent avoir pour objet la formation aux premiers secours

### B. LES OBLIGATIONS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL (UNE FOIS L'AGRÉMENT NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL DÉLIVRES) :

L'agrément est délivré pour une durée de 2 ans sous réserve du respect de certaines conditions :

- Adresser annuellement au Préfet un bilan d'activités
- Transmettre la liste des formateurs à jour de leur formation continue

Avoir à sa disposition le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la formation PSC1 et au minimum (Cf. Annexe 2)

#### **B.1 : LES OBLIGATION DU MONITEUR**

- Justifier de 50 heures de formation PSC1 sur 5 ans (soit au moins 1 session par an puisque l'agrément préfectoral est délivré pour 2 ans)
- Participer à 1 journée minimum de formation continue par an (cette formation sera assurée dans les premiers temps par l'UFOLEP nationale)

## LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE

### **A. LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE POUR OBTENIR L'AGRÉMENT NATIONAL**

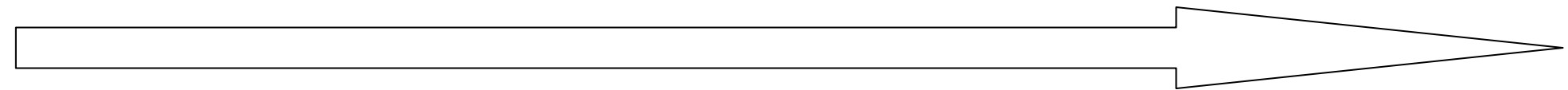
Pour pouvoir demander l'agrément national auprès du Ministère de l'Intérieur, l'UFOLEP nationale doit :

- S'appuyer sur 20 comités départementaux minimum, chacun doté d'un médecin et de 2 moniteurs diplômés
- Constituer une équipe nationale permanente composée de :
  - 3 instructeurs (dont un Responsable Pédagogique Nationale)
  - 1 médecin
  - Définir l'organisation de la formation continue des moniteurs (projet quinquennal)
  - Siéger au sein de l'Observatoire National du Secourisme (instance consultative et force de proposition directement attachée au Ministère de l'Intérieur)
- Faire évoluer les statuts nationaux (la formation au premiers secours) – AG (Assemblée Générale)

### **B. LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE UNE FOIS L'AGRÉMENT NATIONAL ET LES AGRÉMENTS PRÉFECTORAUX DÉLIVRÉS :**

- Mettre en place la formation continue des moniteurs (conception et animation)
- Veiller à la tenue du cahier des charges général
- Suivi des cohortes et délivrance des diplômes
  - Moniteurs recyclés (6 heures de formation minimum par an)
  - Les comités doivent à minima justifier de 50H de formation PSC1 sur 5 ans pour chaque moniteur
  - Veille technique, réglementaire et pédagogique

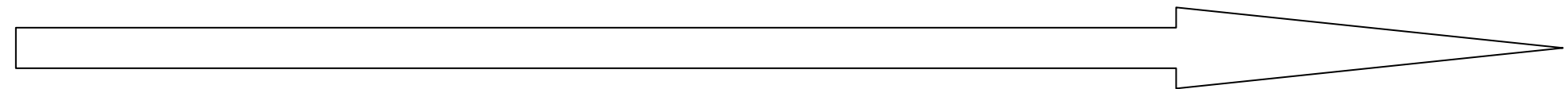
## ANNEXE 1 - L'ÉCHÉANCIER 2010 / 2011



**Du 5 au 12 juillet 2010 à Pau (64)**  
1<sup>er</sup> Stage Monitorat

**Du 23 au 29 octobre 2010 à Salbris**  
2<sup>ème</sup> stage Monitorat

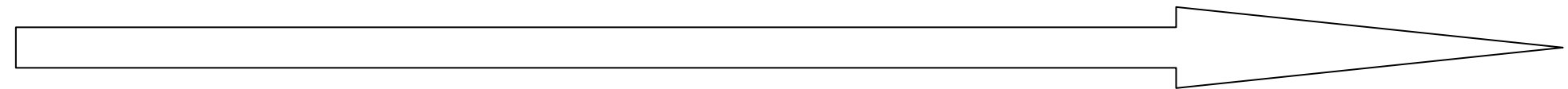
**4 et 5 décembre 2010 à Bourges**  
Assemblée Générale  
Modification des statuts nationaux (AG)  
(Formation aux premiers secours)



**Décembre 2010 à Oct. / Nov. 2011**  
AG Comités Départementaux  
Modification statuts départementaux

**4 au 11 juillet 2011**  
3<sup>ème</sup> stage Monitorat  
PAU

**Mi juillet 2011**  
Transmission Ministère  
Dossier d'agrément national



**Septembre 2011**  
Agrément de l'UFOLEP nationale obtenu  
Demandes d'agréments des comités aux préfetures

**Nov / Déc 2011**  
Agrément des comités départementaux  
Possibilité d'engager les formations PSC1 dans les départements

## ANNEXE 2

# PROCÉDURE D'AGRÉMENT DÉPARTEMENTAL

Chaque délégation doit transmettre sa demande d'agrément dans sa préfecture au SIDPC (Service Inter Ministériel de Défense et de Protection Civile) afin d'obtenir l'agrément départemental. La demande doit être envoyée en recommandé avec AR.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Demande d'agrément signé par le Président du Comité Départemental
- Les lieux de la formation, les noms des moniteurs et du médecin
- La photocopie Recto/Verso de la carte professionnelle du médecin
- La photocopie du diplôme des moniteurs
- La photocopie des attestations de recyclage des moniteurs (si ceux-ci ont obtenu leur diplôme avant 2010)
- La photocopie Recto/Verso de la carte d'identité du délégué départemental et/ou du président responsable du comité
- Pour les instructeurs, la photocopie de l'attestation de recyclage
- Les statuts de l'UFOLEP nationale
- La déclaration de création de l'UFOLEP nationale
- Le Journal Officiel de l'UFOLEP nationale
- La photocopie de l'agrément national de l'UFOLEP nationale
- La déclaration de création du comité départemental avec récépissé
- Les statuts départementaux
- Liste / Inventaire du matériel technique et pédagogique ; les moyens matériels pédagogiques à mettre à disposition sont les suivants (pour 10 participants) :
  - 1 référentiel national de compétences de sécurité civile du « PSC 1 ».
  - 1 rétroprojecteur et/ou vidéo projecteur
  - Matériel de pansement compressif improvisé.
  - Matériel de simulation pour cas concrets.
  - 1 tableau (papier, blanc...).
  - 1 mannequin de RCP adulte et matériel de rechange.
  - 1 mannequin de RCP enfant et matériel de rechange.
  - 1 mannequin de RCP nourrisson et matériel de rechange.
  - Matériel d'entretien des mannequins.
  - Matériel de maquillage
  - 1 à 3 défibrillateurs automatisés externes de formation et leurs accessoires.
  - 2 tapis de sol.
  - Vêtements usagés.
  - 1 maquette de tête.
  - Fiches de cas concrets.
  - Fiches d'évaluation liées aux cas concrets.
  - 10 fiches individuelles d'évaluation

La préfecture délivrera dans un délai de 15 jours à 2 mois un numéro d'agrément qui devra être transmis à l'UFOLEP nationale pour la délivrance des diplômes.

## ANNEXE 3

## MODÈLE DE DEMANDE D'AGRÉEMENT DÉPARTEMENTAL

Département :

**Demande d'agrément  
Pour les formations aux premiers secours**

<b>Nature de l'agrément sollicité</b>	PSC 1 <input type="checkbox"/>
	BNMPS / PAE 3 <input type="checkbox"/>

<b>NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE PERMANENTE DE RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES</b>	Médecins
	Instructeurs
	Moniteurs
	Autres (1) :

Nom de la délégation ou de l'association départementale	
---	--

Adresse	
---------	--

Téléphone	
-----------	--

Télécopie	
-----------	--

Courriel	
----------	--

Représentant légal (Nom – Prénom – qualité)	
--	--

Lieux de formation	
--------------------	--

Public visé	
Montant des formations	AFPS : BNMPS :

(1) Infirmiers, psychologues...







# Pôle vie sportive

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## RECTIFICATIF...

### AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2011

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
SAM CLAP	Critérium National Aéromodélisme		Annulé
Arts Martiaux	N <sup>al</sup> Karaté et Ju Jitsu		Annulé
Football	National Futsal et Foot à 7 jeunes		Annulé

***Merci de m'informer des éventuelles modifications pour le calendrier 2011 par mail ([imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)),***



# IMPORTANT

✚ **Le Rassemblement National Multi activités (Bi cross)** aura lieu les 21 & 22 mai 2011 à Bourges (18).

- **La circulaire** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossier-complet-multiactivites-2011.pdf>

- **Dossier initiation découverte :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20%20initiation%20decouverte%202011.pdf>

- **Dossier accueil Bourges :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20accueil%20Bourges%202011%20.pdf>

- **Dossier Bi Cross :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20accueil%20Bourges%20bicross%202011.pdf>

\*\*\*\*\*

✚ **Le circuit jeunesse zone ouest de GRS** aura lieu le 22 mai 2011 à Mouthiers sur Boême (16).

- **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20club\\_finale%20zone%20Ouest\\_22%20mai\\_Mouthiers.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20club_finale%20zone%20Ouest_22%20mai_Mouthiers.pdf)

- **Les fiches à remplir :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_engagements\\_finale\\_zone\\_Ouest\\_22\\_mai\\_2011\\_Mouthiers.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_engagements_finale_zone_Ouest_22_mai_2011_Mouthiers.doc)

\*\*\*\*\*

✚ **Le circuit jeunesse zone nord GRS** aura lieu le 22 mai 2011 à Vert Saint Denis (77).

- **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20club\\_finale%20zone%20Ouest\\_22%20mai\\_Mouthiers.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20club_finale%20zone%20Ouest_22%20mai_Mouthiers.pdf)

- **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiches%20à%20renvoyer%20VSD%202011.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Rassemblement National Interrégional – groupe 2 de Gymnastique** aura lieu les 28 et 29 mai 2011 à Saint Rambert d'Albon (26).

- **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossier-complet-inter-grpe2.pdf>

- **Les fiches à remplir**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiches-a-remplir.doc>

✚ **Le Championnat National de Natation** aura lieu les 4 et 5 juin 2011 à Meaux (77).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Championnat%20National%20Natation%202011.pdf>

- Les fiches à remplir :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20Engagement%20Nationaux%202011.xls>

- La liste des hébergements :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche%20Hébergement%20-%20Nationaux%20Meaux%202011.pdf>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Rassemblement National de Volley Ball Jeunes** aura lieu les 4 et 5 juin 2011 à Aulnoye Aymerie (59).

- La circulaire est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossier-volley-jeunes-2011.pdf>

- La fiche d'arrivée

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-arrivee.doc>

- La fiche repas / hébergements

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Repas-hebergements.doc>

- La fiche cadeaux – tee-shirts

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-cadeaux-TS.doc>

- La fiche d'inscription

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscriptions-jeunes-2011.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Rassemblement National Judo, Kourach** aura lieu les 11 et 12 juin 2011 à Aixe sur Vienne (87)

- La circulaire est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/circulaire-judo-kourach2011.pdf>

- La feuille d'indemnisation frais déplacement :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/feuille-indemnisation-frais-dep.doc>

- La fiche identification Judo :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche-identification-judo.doc>

- La fiche identification Kourach :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche-identification-kourach.doc>

- La fiche officiels Judo :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche-Officiels-JUDO.doc>

- La fiche officiels Kourach :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche-Officiels-KOURACH.doc>

- La fiche restauration :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche-Restauration.doc>

## VIE SPORTIVE UFOLEP

- **La fiche inscription judo tranches 1-2 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-judo-tranche1-2.doc>

- **La fiche inscription judo tranche 3 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-judo-tranche3.doc>

- **La fiche inscription judo tranche 4 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-judo-tranche4.doc>

- **La fiche inscription Kourach GF tranche 1 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-kourach-GF-tranche1.doc>

- **La fiche inscription Kourach GF tranche 2 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-kourach-GF-tranche2.doc>

- **La fiche inscription Kourach GF tranche 3 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-kourach-GF-tranche3.doc>

- **La fiche inscription Kourach GF tranche 4 :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/inscription-kourach-GF-tranche4.doc>

- **La fiche récap des droits d'inscriptions :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Récap-Droits-inscriptions.doc>

### La liste d'hébergements de l'UFOLEP 87

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/LISTE%20DES%20HEBERGEMENT%20NATIONAL%20JUDO.pdf>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National « A » de Tennis de Table** aura lieu les 11 et 12 juin 2011 à Carquefou (44).

- La circulaire est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/circulaire-organisation-TT-A-.pdf>

- **la fiche d'identification :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-identification.doc>

- **La fiche arbitrage :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-inscription-arbitres.doc>

- **la fiche d'inscription :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/INSCRIPTIONS-CRITÉRIUMS.doc>

- **La fiche d'inscription des doubles :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/INSCRIPTIONS-DOUBLES-NATIONAL-A.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National Tir à l'Arc** aura lieu les 11 et 12 juin 2011 à Cambrai (59).

- La circulaire est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/DossierNational-tir-a-arc.pdf>

✚ **Le Critérium National de Modélisme Naval** aura lieu les 11 et 12 juin 2011 à Embrun (05).

- La circulaire est téléchargeable sur ce site internet :

<http://loisirs-culture.org/>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National de Bike Trial** aura lieu les 11 et 12 juin 2011 à Buthiers (77).

- La circulaire d'organisation :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossier-Bike-trial-2011.pdf>

- Les fiches à remplir :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-a-remplir.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National Gymnastique et Trampoline** aura lieu les 11 au 13 juin 2011 à Élancourt (78).

**Le lien pour la circulaire d'organisation**

<http://78.ufolep-idf.org/gymnastique/telechargement?download=248%3Agym-trampo-2011>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National Équipes et Festival GRS** aura lieu les 18 et 19 juin 2011 à Massy (91).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossier-complet-grs-2011.pdf>

- Les fiches à remplir

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Feuilles%20a%20renvoyer%20Massy%202011.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Critérium National des Boules Lyonnaises** aura lieu les 25 & 26 juin 2011 à Avion (62).

- La circulaire est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/NATIONAL%20BOULES%20COMPLET.pdf>

- Fiche d'engagements A

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-engagements-A.doc>

- Fiche d'engagements B

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-engagements-B.doc>

- Fiche de réservation

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/fiche-reservation.doc>

- Fiche de récapitulatifs engagements

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/recap-engagement.doc>

\*\*\*\*\*

✚ **Le Championnat National Twirling Bâton** aura lieu les 25 et 26 juin 2011 à Tergnier (02).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Circulaire-Twirling-2011.pdf>

- **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiches-a-remplir.doc>

\*\*\*\*\*

🚩 **Le Championnat National Été d'Athlétisme** aura lieu les 25 et 26 juin 2011 à Charléty (75).

- **Programme horaire de la manifestation**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/HORAIRES%20FINAUX%20UFOLEP-UNCU%202011.pdf>

- **Règlement sportif**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Reglement-athlet-ete-011.pdf>

\*\*\*\*\*

🚩 **Le Championnat national de Pétanque** aura lieu les 2 & 3 juillet 2011 à St Yrieux La Perche (87).

- **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/PLAQUETTE%20NATIONALE%20PETANQUE.pdf>

- **La fiche commande TS :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-COMMANDE-TEE-SHIRTS.doc>

- **La fiche d'identification :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-IDENTIFICATION.doc>

- **La fiche d'engagement triplettes adultes SU**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-TRIPLETTE-ADULTES-SU.doc>

- **La fiche d'engagement triplettes adultes DA**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-TRIPLETES-ADULTES-DA.doc>

- **La fiche d'engagement triplettes adolescents**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-TRIPLETES-ADOS.doc>

- **La fiche engagement doublettes femmes**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-DOUBLETES-FEMININES.doc>

- **La fiche engagement doublettes mixtes**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-DOUBLETES-MIXTES.doc>

- **La fiche engagement sextettes mixtes**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-SEXTETTES-MIXTES.doc>

- **La fiche engagement triplettes vétérans**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-TRIPLETES-VETERANS.doc>

- **La fiche d'engagement Jeunes**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-JEUNES.doc>

- **La fiche d'engagement récapitulatif :**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/FICHE-ENGAGEMENT-RECAP.doc>

## VIE SPORTIVE UFOLEP

✚ **Le Rassemblement National Jeunes de Tir à l'Arc et Sarbacane** aura lieu les 2 et 3 juillet 2011 au Plateau Matheysin (38).

- **Les fiches à remplir**

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Inscriptions.xls>

**Site internet :**

<http://ufolep38.free.fr>

## VILLE, VIE, VACANCES

Le programme "Ville, Vie, Vacances" sous l'égide de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, propose cette année un projet de soutien en faveur des jeunes en difficulté.

Ce programme (de contractualisation entre les collectivités territoriales et les associations), développé dans une instruction de l'Acsé, a pour vocation "la mise en œuvre d'un projet global, pérenne, en faveur des jeunes", en prévenant par exemple l'exclusion et la délinquance, en faisant la promotion de l'éducation à la citoyenneté mais aussi en fournissant aux jeunes sans activité loisirs éducatifs et vacances. Le VVV s'adresse en priorité aux jeunes entre 11 et 18 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le lien vers l'instruction :

[http://www.lacse.fr/dispatch.do?sid=site/evenements/actualites&pid=vvv\\_1](http://www.lacse.fr/dispatch.do?sid=site/evenements/actualites&pid=vvv_1)

Le lien vers la circulaire :

[http://www.lacse.fr/ressources/files/actualites\\_new/Circulaire\\_Ville\\_Vie\\_Vacances\\_21\\_mars\\_2011.pdf](http://www.lacse.fr/ressources/files/actualites_new/Circulaire_Ville_Vie_Vacances_21_mars_2011.pdf)

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES 9 & 10 AVRIL 2011 A PRAILLES

Présents : G. AILLAUD (RAS), JP CAYET, JP ROCHÉ, JP THEBAULT, G. ROCHE

---

### SYNTHÈSE DE LA RÉGATE DE CONFLANS AVEC LA FFMN ET ENSEIGNEMENTS

*Dossier suivi par G. AILLAUD*

De l'avis de tous, cette journée fut une réussite et les partenaires des deux fédérations souhaitent que ce type de manifestation soit repris. De cette expérience, plusieurs enseignements sont à tirer :

- Une meilleure préparation des voiliers et des skippers permettrait de courir plus de manches.
- La lisibilité des numéros de voiles SAM-CLAP pose parfois problème. Il faudra donc insister sur les dimensions (cf. règlement **33 Voile RC**) et la couleur et demander aux concurrents que les deux chiffres du département soient sur le foc et une ou deux lettres sur la grand voile.

Une fiche d'inscription type devra être élaborée afin qu'il ne manque aucun élément.

---

### RELATIONS AVEC LA FFAM

*Dossier suivi par G. AILLAUD et JP THEBAULT*

J. ROUSSEAU attend les informations sur les conditions d'assurance APAC.

---

### CRITÉRIUM NATIONAL D'AÉROMODÉLISME

*Dossier suivi par JP ROCHÉ*

Le Comité Directeur ayant fixé à 75 le nombre de participants minimum pour une prise en charge de la manifestation, il semble difficile de maintenir le projet cette année étant donnée la position excentrée des sites possibles (Ardennes).

Pourtant l'activité semble reprendre de la vigueur mais dans des départements fort éloignés les uns des autres. La CNS souhaite donc initier des rencontres régionales afin de matérialiser cette reprise. Des réunions seraient organisées dans les régions concernées avec des membres de la CNS. Un courrier sera envoyé à B. GALLET afin d'étudier avec lui et A. COUPLET la possibilité de basculer sur ce projet tout ou partie du budget prévu initialement pour le Critérium 2011.

---

### FORMATION JOOMLA

*Dossier suivi par JP ROCHÉ*

J. WEYN et JP ROCHÉ sont inscrits à la formation Joomla du 24 juin. Ceci devrait permettre d'effectuer une rénovation de notre site, de le rendre plus attractif et fonctionnel.

---

### FINANCEMENT DU TROPHÉE DU CHALLENGE VOILE RC

*Dossier suivi par G. AILLAUD*

Le Comité Directeur a accordé un crédit de 150 € pour le financement du trophée. La participation servant à financer le trophée individuel (voilier laiton sur socle) restera donc fixée à 1 € par concurrent et par manche.

---

### CRITÉRIUM NATIONAL DE MODÉLISME NAVAL

*Dossier suivi par G. AILLAUD et JP CAYET*

G. AILLAUD a participé à une réunion d'organisation à Montdauphin. De nombreux détails techniques ont été réglés:

Les épreuves commenceront bien le samedi après-midi.

La restauration sera assurée par un traiteur pour les trois repas. L'hébergement sera réparti sur 2 hôtels.

Certains frais élevés pourront être réduits (Croix Rouge, EDF, gardiennage) et couverts par une légère augmentation du prix des repas (1 à 2 €)

La liste des officiels est finalisée. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées afin de s'assurer de leur présence.

La CNS se penche sur une idée proposée par A. GLESS : le site étant fort excentré, ne pourrait-on pas permettre une participation par procuration comme cela se pratique dans les compétitions de cacahuètes (avions indoor)?

Après débat, la CNS décide d'expérimenter ce principe :

Un concurrent pourra s'inscrire au Critérium dans certaines catégories où le pilotage n'est pas le facteur principal sans être présent. Pour cela, il pourra donner pouvoir à un autre concurrent (de son département ou non) pour le représenter.

Il devra s'inscrire, régler les frais d'inscription et transmettre son bateau à son «-gestionnaire». Il s'assurera que ce dernier est en mesure de remplir cette fonction.

Le concurrent «-gestionnaire» présentera le bateau aux épreuves en ses lieu et place.

Un même concurrent ne peut donner procuration que pour un bateau par catégorie.

Un même concurrent ne peut recevoir une procuration que pour un bateau par catégorie.

Un concurrent «» ne peut pas donner procuration à un concurrent «».

Les résultats obtenus par le modèle sont attribués au candidat qui a donné procuration et comptent pour son équipe départementale.

Les catégories pour lesquelles une procuration peut être donnée sont : Pop-pop et Ligne Droite Électrique.

---

## **PARKA SAM-CLAP**

*Dossier suivi par G. AILLAUD*

G. AILLAUD présente l'idée de créer une parka SAM-CLAP avec un dessin original au dos et le logo « Sam-Clap Officiel » sur la poitrine. JP THEBAULT prend en charge l'exécution du dessin et G. AILLAUD fera établir un devis.

---

## **CRITÉRIUM NATIONAL DE MODÉLISME ROULANT**

*Dossier suivi par G. ROCHE*

G. ROCHE et B. GALLET devraient proposer prochainement une trame d'enquête à diffuser largement pour ce projet. Il est important que cette enquête permette de mieux connaître les clubs pratiquant l'activité.

---

## **FICHER, BASE DE DONNÉES**

*Dossier suivi par JP THEBAULT*

JP THEBAULT a collecté les coordonnées des clubs ayant déclaré une activité SAM-CLAP. Il reste un gros travail de pointage, de tri et de mise en forme mais d'ores et déjà, le fichier peut être fort utile.

---

## **PROCHAINE AUDIO CONFÉRENCE**

Mercredi 4 mai 20 h 30.

## **INFORMATION SUR LE CRITÉRIUM NATIONAL DE MODÉLISME AÉRIEN 2011**

Les effectifs prévisionnels s'annonçant d'un niveau assez faible pour l'organisation du Critérium National en 2011, la Commission Nationale Sportive (CNS) SAM-CLAP, en concertation avec les instances nationales de l'UFOLEP, a décidé d'annuler cette rencontre pour 2011.

Nous ferons parvenir prochainement une enquête à destination des associations, via les délégations régionales et départementales afin de mieux connaître et de comprendre les attentes et d'envisager des manifestations, actions... plus locales ou régionales à élaborer. Nous leur proposerons de les rencontrer pour mettre au point ce projet.

Nous comptons sur votre participation en termes de retour d'informations, afin de pouvoir nous relancer tous ensemble dans cette discipline.



## « PRATIQUES SPORTIVES, HANDICAPS ET TERRITOIRES » CONGRES NATIONAL ET EUROPÉEN 28, 29 ET 30 JUIN 2011 AU CREPS DU CENTRE À BOURGES

Les acteurs du sport ne cessent de démontrer leur intérêt croissant pour la compréhension et le développement des pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap. Si cette motivation s'est renforcée depuis la promulgation de la loi de 2005, il convient de soutenir et d'assurer la pérennité de cette dynamique.

En organisant le congrès « **PRATIQUES SPORTIVES, HANDICAPS ET TERRITOIRES** » le Ministère des Sports et son Pôle Ressources National Sport et Handicaps proposent un temps de partage des expériences et des réflexions.

Six années après la promulgation de la loi relative au handicap qui fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2015 l'objectif d'une accessibilité de tout pour tous, il est indispensable que les acteurs du sport fassent valoir leur contribution à l'évolution de la place qui est réservée aux personnes en situation de handicap dans la société française. Pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les personnes en situation de handicaps, les acteurs du sport s'organisent et se structurent. Il convient de valoriser ces expériences pour que l'exemplarité du monde sportif s'inscrive pleinement dans une perspective de développement du lien social.

### Le site internet du congrès :

<http://congres2011.prn-sporthandicaps.fr>

Congrès  
Pratiques  
Sportives,  
Handicaps  
& Territoires  
28, 29 & 30 Juin 2011

ACCUEIL  
PRÉSENTATION  
PROGRAMME  
PARTENAIRES  
PRÉ-INSCRIPTION  
ACCÈS  
PRESSE  
PODCAST

ENSEMBLE  
SPORTONS NOUS BIEN!

Pôle Ressources National Sport et Handicaps © 2011 - Template JoomSpirit

### Informations :

Pôle Ressources National Sport et Handicaps : 02 48 48 06 15

[prn.sporthandicaps@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sporthandicaps@jeunesse-sports.gouv.fr)

[Cont@ct](mailto:Cont@ct) n°15 du 15 mai 2011